

# Dordogne



Pour le coprésident Jean-Claude Nouard, le chiffre de 50 000 hectares de taillis de châtaigniers dépérissants n'a aucun fondement scientifique. ARCHIVES PHILIPPE GREILLER



Les coupes rases réalisées en nombre dans le département sont contestées et alimentent les troupes de SOS Forêt Dordogne. ARCHIVES PIERRE-MANUEL RÉAULT

## ENVIRONNEMENT

# Leur SOS pour une meilleure gestion des forêts

SOS Forêt Dordogne milite pour la sauvegarde et l'exploitation raisonnée des massifs forestiers. Son plaidoyer contre les coupes rases et l'enrésinement séduit de plus en plus de personnes

Pierre-Manuel Réault  
pm.reault@sudouest.fr

Les immenses feux de forêt qui ont ravagé la Nouvelle-Aquitaine cet été n'étaient pas imprévisibles, assure SOS Forêt Dordogne. Depuis sa création en juillet 2021, l'association, qui compte 150 adhérents, ne cesse de sonner le tocsin. Selon elle, les peuplements monospécifiques de résineux constituent une calamité écologique et, en période de réchauffement climatique, un carburant exceptionnel pour la propagation incontrôlable des incendies au sein des massifs forestiers.

SOS Forêt l'a martelé une nouvelle fois, lors d'une conférence de presse organisée en septembre à Périgueux à la librairie Des Livres et nous.

### « Irresponsables »

Certes, la Gironde et les Landes, où le pin est traditionnellement implanté depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, sont les plus meurtris par les sinistres. Mais la Dordogne est loin d'être épargnée. Plus de 400 hectares de forêts sont partis en fumée cet été, comptabilise le colonel Alain Rivière, directeur du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis 24).

Plus de sept fois plus que la moyenne des cinq dernières années. Des feux qui ont sans surprise essentiellement ravagé les résineux, note Jean-Claude Nouard, l'un des coprésidents de SOS Forêt Dordogne. « Nous payons cher des pratiques sylvicoles industrielles irresponsables qui se traduisent par la multiplication des coupes rases, et un enrésinement important malmenant les forêts traditionnelles de



Les feux de forêt, qui ont essentiellement ravagé les massifs de résineux, comme ici à Montpon le 8 août, ne sont pas une surprise, estime SOS Forêt Dordogne. ARCHIVES STÉPHANE KLEIN/« 50 »

feuillus. » En quelques années, la proportion de résineux en Dordogne serait passée de 30 à 40 %.

### Préserver les massifs « des pratiques industrielles désastreuses »

Des arguments dont l'association s'est fait l'écho au Conseil départemental, en septembre. « Nous avons pu faire état de notre combat pour la sauvegarde de la forêt périgourdine auprès du président Germinal Peiro. Nous avons noté de nombreux points de conver-

gence avec nos idées, mais pour le Département, les orientations sylvicoles actuelles priment, car c'est la troisième filière économique de la Dordogne. »

### Taillis « dépérissants »

SOS Forêt Dordogne rétorque qu'elle n'est absolument pas hostile à l'exploitation forestière, mais qu'elle milite pour une gestion durable des massifs afin de les préserver « des pratiques industrielles désastreuses ». En ligne de mire, outre les coupes rases, la volonté affichée par la filière bois et le Département d'éradiquer les taillis de châtaignier estampillés « dépérissants ».

En 2008, le Conseil général avançait avec la filière bois que

50 000 hectares de châtaigniers étaient condamnés et devaient être arrachés. « Ce chiffre n'a aucun fondement, il ne repose sur aucune étude scientifique. Il ne sert qu'à justifier la coupe des taillis alimentant les 50 chaudières à biomasse installées à l'initiative du Département. »

SOS Forêt Dordogne se défend de vouloir mettre la forêt périgourdine sous cloche. Elle souhaite plutôt, dit-elle, promouvoir une économie sylvicole vertueuse, susceptible d'épargner un patrimoine naturel dont la préservation tiendrait de l'intérêt général.

Renseignements par e-mail à [dordogne@sosforetfrance.org](mailto:dordogne@sosforetfrance.org) ou sur le site Internet [sosforetdordogne.fr](http://sosforetdordogne.fr).

## ON EN PARLE

### La Socat lauréate d'un appel à projets

**TERRASSON** Parmi les 46 dossiers retenus après l'appel à projets France 2030 pour la diversification des sous-traitants de la filière automobile, on retrouve celui de la Société outillage caoutchouc application technique (Socat) de Terrasson. La Socat (Delmon Group) est spécialisée dans le développement et la fabrication de solutions caoutchouc pour des applications antivibratoires et d'étanchéité, pour l'automobile, mais aussi l'aéronautique, le ferroviaire et la défense. En 2020, le groupe employait 480 salariés, dont près de 250 sur le site de Terrasson. Elle sera aidée pour se doter d'une nouvelle technologie de moulage (automatisée et robotisée) et internaliser la compétence de conception et d'industrialisation des pièces sur ce nouveau procédé.

### Le retour du gala du Club de la presse

**PÉRIGUEUX** Repoussé plusieurs fois depuis deux ans pour cause de Covid, le gala du Club de la presse du Périgord fera son grand retour vendredi 21 octobre à 20 h 30, au théâtre de Périgueux. Cette soirée humoristique, baptisée « Les plumes de la presse », sera rythmée par des sketches de l'humoriste lot-et-garonnais Jean-Pierre Dupin, qui brocardera l'actualité du département à travers ses hommes et femmes politiques. Certain(e)s ayant gagné le droit d'être « plumé(e)s » seront convié(e)s sur scène... Cette soirée est gratuite, dans la limite des places disponibles. Pour y assister, il faut juste envoyer un mail à [clubdelapresse24@yahoo.fr](mailto:clubdelapresse24@yahoo.fr), en indiquant le nombre de personnes présentes.

### Le Périgord labellisé « département fleuri »

**DAGLAN** Martine Lesage, la directrice et conseillère nationale des Villes et villages fleuris, a remis dernièrement à Germinal Peiro, président du Conseil départemental, le label « département fleuri », à Daglan (photo ci-dessous). Le Périgord décroche cette distinction nationale, décernée pour cinq ans, pour la deuxième fois. Elle récompense tout un travail effectué en vue d'améliorer le cadre de vie, de valoriser les territoires et de favoriser le développement durable. Un travail dans lequel le Conseil départemental accompagne plus de 130 communes tout au long de l'année, par le biais de son pôle paysage et espaces verts. En Périgord, 50 communes (sur 505) sont labellisées Villes et villages fleuris : parmi elles, 26 ont une fleur, 17 ont deux fleurs, cinq ont trois fleurs et deux ont quatre fleurs.



MARIANNE DABBADIE